



Achat ou donation immobiliere

Par **marie01012012**, le **15/05/2014** à **16:08**

Bonjour,

actuellement en concubinage avec mon ami, nous allons nous marier en juillet 2014.

Nous vivons actuellement dans une maison acquise uniquement au nom de Monsieur.

Monsieur a 3 enfants d'un premier mariage.

Nous souhaitons que la maison soit a tous les 2 et nous nous posons des questions à ce sujet, pouvez vous m'aiguiller à ce sujet.

A premiere vue; voici les possibilités qui s'offrent à nous, qu en pensez vous?

- je lui achete la moitié de la maison avant le mariage : cout onereux!

- il me donne la moitié de la maison apres le mariage : est ce possible comme il a 3 enfants, si oui quel serait le cout?

- d'autres solutions?

Merci de vos reponses.